

Bulletin d'adhésion 2018-2019

FICHE ADHERENT

COCHER si Nouvel Adhérent : Oui Non

COCHER ACTIVITE PHYSIQUE

Mini-tennis Tennis Beach-Tennis Badminton Tennis de Table Padel

Jour et horaire : Lieu: Nom enseignant:

A remplir par l'adhérent (*exemplaire à conserver par l'association*) :

Nom :

Prénom :

(Veuillez indiquer svp le nom d'usage s'il est différent) :

Nom du représentant légal et Téléphone (si mineur):

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Tél :

Email :@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association : Match Point Association du Marais.

A ce titre, je déclare connaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année.

Match Point Association du Marais

5 Rue Perrée BAL 63 75003 Paris Tel 06 78 28 87 45

courriel : matchpointinscription@gmail.com

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Bulletin d'adhésion 2018-2019

Je fournis pour mon inscription les documents demandés suivants constituant le dossier complet à mes enseignants ou **au plus tard le mercredi 27 juin** :

- Le bulletin d'adhésion rempli pour chaque adhérent
- La fiche Horaire avec le cours de tennis entouré
- Un certificat médical récent ou un QS sport si certificat remis en 2016 ou 2017
- 1 photo d'identité,
- un chèque d'arrhes de 100 € (Mini-tennis et tennis) - 50€ (autres activités)
- le solde de la cotisation (possibilité d'étalement en trois versements de septembre à fin décembre) avec droits d'entrée si nouvel adhérent

Pour les anciens, tout dossier incomplet ou remis hors délai ne sera plus prioritaire pour l'organisation des groupes

CHEQUE Droits d'entrée pour une première adhésion 40€ : OUI ou NON

(pour un nouvel adhérent ou nouvelle famille adhérent)

ENTOURER Réductions par rapport au tableau sur le total à payer :

- étudiant 100€ (moins de 26 ans)
- Famille nombreuse

Réduction par Nombre adhérent même famille si :

2	soit	20€
3	soit	30€
4	soit	40€
5 et plus		50€

CHEQUE ARRHE 100€ : OUI ou NON

ENTOURER le tarif du cours sur la fiche Horaire = €

TOTAL du Montant de la cotisation est de _____ €
 (Montant cotisation= tarif cours - 100€ arrhes - réductions)

Licence comprise dans l'adhésion

Fait à....., le.....

Signature de l'adhérent ou du représentant légal (Faire précéder de la mention "Lu et approuvé »)

Match Point Association du Marais

5 Rue Perrée BAL 63 75003 Paris Tel 06 78 28 87 45

courriel : matchpointinscription@gmail.com

Bulletin d'adhésion 2018-2019

Horaires et tarifs ¹de nos activités

1-Cours encadrés Tennis, Mini-tennis , Tennis de table, Beach-tennis ,Padel

L'adhésion comprend 30 séances encadrées dans l'année

Voir tableau des horaires ci-dessous.

Pour que les groupes soient homogènes les équipes de professeurs décident de la composition des groupes.

2-Stages pendant les vacances scolaires adhésion possible lors d'un premier stage.

Les dates et horaires de ces stages seront sur notre site.

3- Tournoi interne de tennis homologué (65€) et coupe de Printemps (40€) compris dans l'adhésion

4-Prévisions de nouvelles activités tarif et horaires non établis

Cours libres Montreuil prochainement disponibles pour les adhérents qui seront avertis par courriel pour une inscription négociée autour de 50€

Padel prochainement autres créneaux disponibles

Cours par trimestre en fonction du professeur et des disponibilités

5-Offert avec l'inscription Match point association:

Licence de tennis avec ses avantages auprès de la FFT

Offres tarifaires préférentielles sur les produits de tennis sur le site sport-adhesion.fr

¹ Les horaires sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles de modifications d'ici fin juin.

Match Point Association du Marais

5 Rue Perrée BAL 63 75003 Paris Tel 06 78 28 87 45

courriel : matchpointinscription@gmail.com

Bulletin d'adhésion 2018-2019

FICHE HORAIRE

ENTOURER LE COURS SOUHAITÉ

MATCH POINT SAISON 2018-2019									
PLANNING DES ACTIVITES ET TARIFS									
Certains horaires sont susceptibles de modifications									
Jour	BERANGER Couvert Enfants 1h cours 6 enfants/cours	VAUCANSON Couvert Enfants 1h cours 6 enfants/cours	CARREAU TEMPLE Couvert	ALAIN MIMOUN Couvert 1h30 cours	MONTREUIL Couvert	VINCENNES Découvert 1h30 cours	PADEL Couvert 1h cours	BEACH Tennis Michel Lecomte Couvert 1H	Baddington Michel Lecomte Couvert 1H jeu libre
Lundi	18h-20h 490 €								
Mardi		18h30- 20h30 490 €			15h-18h : Enfant Accompagné : 850€				
Mercredi			17h-19h Mini tennis 550€		13h-16h : Enfant Accompagné : 850€				
Judi	18h-20h 490 €		19h-22h tennis de table Adulte voir avec le professeur	14h30 - 17h30 Cours individuels 200€ (1) 17H30-19H Enfant 645€ 17h30-22h : Adulte : 850€			12 h30-13h30 : Adulte : 320€	12 h30-13h30 : Adulte : 120€	
Vendredi		18h30-20h30 490 €							
Samedi						Terrain13 : 9h-14h Terrain 14 : 9h-19h Adulte : 735€ Enfant : 535€ Niveau Compétition : 735€	Créteil 1H 9H 12H tarif voir avec le professeur		
Dimanche									
(1) rémunération du professeur en sus à voir avec lui									
Tarif famille	Réduction sur le total			Réduction étudiant (adulte moins de 26 ans)			100 €		
2 adhérents de la même famille	20 €								
3 adhérents de la même famille	30 €			Multiactivité					
4 adhérents de la même famille	40 €			reduction 30€ sur le total					
5 adhérents de la même famille	50 €								

Match Point Association du Marais

5 Rue Perrée BAL 63 75003 Paris Tel 06 78 28 87 45

courriel : matchpointinscription@gmail.com

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Bulletin d'adhésion 2018-2019**REÇU POUR ADHÉSION**

(à remettre dans une enveloppe avec le(s) chèque(s) de cotisation)

A remplir par l'association (*exemplaire à remettre à l'adhérent*) :

Je, soussigné(e) **lakimov Miho**, déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Prénom :.....

Nom :.....

ainsi que sa cotisation et l'ensemble des documents demandés.

L'adhésion du membre sus-nommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant, et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association.

Fait à....., le.....

Le Président (ou son représentant) :

Les informations recueillies dans la fiche d'inscription sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association

Match Point Association du Marais

5 Rue Perrée BAL 63 75003 Paris Tel 06 78 28 87 45

courriel : matchpointinscription@gmail.com

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901